



## **Conseil d'administration**

**Objet :** Procès-verbal  
**Date :** Séance extraordinaire du 18 octobre 2022  
**Heure :** 8 h (9 h aux Îles-de-la-Madeleine)  
**Lieu :** Vidéoconférence (Zoom)

---

### **PRÉSENCES**

- M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et président
- M. Paul-André Bourque-Éloquin Entreprise
- M. Jean-Philippe Chartrand Groupe socio-économique
- M. Guillaume Chassé Enseignant, campus de Gaspé
- M. Joey Fugère Parent
- M. Jean Gagné Directeur des études
- M<sup>me</sup> Josée Laflamme Groupe socio-économique
- M<sup>me</sup> Josianne Pelosse Groupe socio-économique

### **ABSENCES**

- M. Malek Arab Groupe socio-économique
- M<sup>me</sup> France Côté Parent
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC, programme technique
- M<sup>me</sup> Claudia Delaney Entreprise
- M<sup>me</sup> Marie-Lyne Larrivée Professionnelle
- M<sup>me</sup> Junlian Leblanc Titulaire de DEC, préuniversitaire
- M<sup>me</sup> Nancy Vigneau Enseignante, campus des Îles-de-la-Madeleine



### **POSTES VACANTS**

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentantes ou représentants des étudiantes et étudiants (2)

### **ASSISTENT À LA RÉUNION**

- M. Charles Flageole                      Personnel-cadre observateur
- M<sup>me</sup> Marie-Pierre Auclair              Secrétaire de réunion

### **PERSONNE INVITÉE**

- M. Éric Couillard                      Directeur des ressources humaines



## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Approbation de la nomination au poste de direction à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec ;
5. Levée de la séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 8 h et souhaite la bienvenue aux membres.

## 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de Guillaume Chassé appuyée par Antonio J. Blouin, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 octobre 2022.

Résolution CA-2223-15

Fichier joint : *Projet\_ordre\_du\_jour\_CA\_extraordinaire\_2022-10-18*

#### 4. APPROBATION DE LA NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION À L'ÉCOLE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU QUÉBEC

Le directeur des ressources humaines, Éric Couillard, présente ce point.

À la suite du processus d'embauche qui s'est tenu pour pourvoir le poste le poste à la direction de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, la recommandation du comité de sélection est communiquée aux membres du comité.

**Considérant** la recommandation favorable du comité de sélection ;

**Considérant** l'article 2.04 du Règlement de régie interne qui confie au conseil d'administration la responsabilité de nommer tous les cadres choisis pour des postes permanents ;

Sur une proposition de Paul-André Bourque-Éloquin appuyée par Joey Fugère, il est résolu :

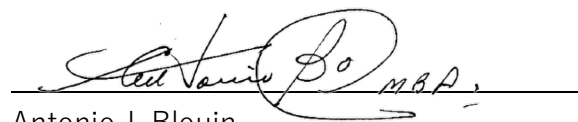
De nommer Manon Dumaresq titulaire du poste de directrice de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec à compter du 31 octobre 2022.

Résolution CA-2223-14

#### 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le président lève la séance après épuisement de l'ordre du jour à 8 h 12.

#### SIGNATURES



Antonio J. Blouin

Président



Yolaine Arseneau

Secrétaire générale